# LETTRE

## DE M. L'ÉVÊQUE D'ALAIS,

## A MM. LES VICAIRES GÉNÉRAUX DE SON DIOCÈSE.

JE vous ai instruits dans le temps, messieurs, de l'empressement avec lequel je me suis conformé au vœu du souverain pontife, en déposant entre ses mains ma libre démission de l'évêché d'Alais.

Ma conscience m'a dit que je ne pouvois être exposé à aucun reproche de la part de Dieu, ni des hommes, en remettant les intérêts de la religion et de l'église à mon supérieur, à celui que la divine Providence a établi le vicaire de Jesus-Christ sur la terre.

La simple raison a suffi pour me convaincre qu'aucun evêque ne pouvoit, dans les circonstances présentes, juger aussi sainement de ce qui convient ou de ce qui ne convient pas aux intérêts de l'église de France, que celui qui est préposé au gouvernement de l'église universelle, et le

centre de correspondance de toutes les églises particulieres.

Rien sans doute n'eût été plus imposant, ni plus propre à laisser à tous les siècles une grande idée de la constitution hiérarchique de l'église catholique, que de voir quatre-vingts évêques, qui avoient résisté pendant dix ans à tous les genres de persécutions, pour conserver le dépôt qui leur avoit été confié, s'empresser de le remettre sur la simple invitation *du chef de l'épiscopat.*

Mais nous devons avoir la ferme confiance que de nouvelles réflexions feront bientôt disparoître les contradictions apparentes, qui, dans le premier moment, se sont opposées à cette glorieuse unanimité, et qui tiennent plus à une légere différence d'opinions, qu'à une opposition réelle de sentimens.

Le Dieu qui veille sur son église ne permettra pas qu'une opération, qui doit assurer le rétablissement de la religion catholique dans un grand empire, soit traversée par des collégues vertueux et respectables, qui ne désirent pas moins sincérement, que nous-mêmes, le bien et la gloire de la religion.

Si j'éprouve, messieurs, une véritable douleur de voir dissoudre les liens spirituels qui

m'attachoient au diocèse d'Alais, j'éprouve en même temps la plus sensible consolation, en pensant que ce sacrifice peut prévenir de grands malheurs, et qu'il est peut-être le seul moyen de rendre la paix à l'église et à l'état.

Mais en vous transmettant ce dernier acte, cet acte si solemnel de mon ministere, il m'est difficile de ne pas ramener notre pensée avec un intérêt mêlé de tristesse, d'inquietude et de consolation, sur tous les malheurs qui ont accablé la religion et ses ministres dans le court espace de quelques années, sur les dangers qui peuvent encore les menacer, et sur les justes espérances qu'il est permis de concevoir d'un heureux retour de tous les cœurs et de tous les esprits à cette religion qui faisoit depuis quinze cents ans, la gloire et le bonheur de la France!

En se rappelant combien la religion catholique y fut honorée, chérie et respectée pendant cette longue suite de siècles; en jetant les yeux (tandis qu'il en est encore temps), sur tous les monumens que la religion y avoit élevés, pour offrir à Dieu un culte digne de sa majesté et de la reconnoissance d'un peuple qu'il a daigné favoriser entre tous les peuples, en le plaçant sous le ciel le plus pur, sous la température la plus douce, sur la terre la plus riante et la plus

féconde, et à portée de recueillir tous les avantages que l'intelligence et l'industrie peuvent ajouter aux bienfaits de la nature.

En considérant que l'éclat, la magnificence, et la splendeur qui environnerent si long-temps la religion et ses ministres en France, ne furent jamais que l'emploi des dons libres et volontaires que la piété des riches, des grands, des princes et des rois, avoit successivement consacrés à cette sainte destination; et que depuis onze cents ans, le culte public, le service des autels, l'entretien des ministres de l'église n'exigeoient pas le plus foible tribut, et ne coûtoient pas au peuple le plus léger sacrifice.

En se rappelant tous les établissemens que la religion, le zele éclairé de ses ministres, leur ingénieuse charité, avoient préparés à l'humanité souffrante et à l'instruction des générations qui se succédoient; tous les asyles consacrés à la piété, à la retraite, à l'étude; toutes les respectables institutions qu'une administration bien intentionnée essaye aujourd'hui de faire renaître de leurs cendres; institutions qui étoient particulieres à l'église catholique, et que les sectes religieuses des contrées étrangeres ne cessoient de lui envier.

En cherchant en vain autour de nous tant

de monumens de grandeur, de prospérité, d'utilité publique, comment pourroit-on se défendre du sentiment de la plus vive et de la plus profonde douleur, lorsqu'on n'apperçoit plus à leur place, que des ruines teintes peut-être encore du sang des plus respectables victimes ?

Comment pourroit-on expliquer par des raisonnemens humains, l'esprit de vertige et de délire qui a pu inspirer cette fureur de détruire tant d'établissemens qui n'avoient pour objet que l'utilité du peuple, le soulagement du peuple, le bonheur du peuple ?

Non, sans doute, des raisonnemens humains ne pourront jamais expliquer tout ce que nous avons vu, tout ce que nous avons entendu. Il faut élever ses regards et ses pensées ; il est bien évident que la Providence a voulu se manifester avec éclat.

Qu'on se rappelle de bonne foi cet esprit d'inquiétude et d'indépendance qui s'étoit introduit dans toutes les classes de la société ; la mollesse ; l'indifférence et le relâchement, dont nulle profession n'avoit su se garantir ; cette licence de principes, cet oubli de tous les devoirs de la religion et de la morale, qui ont caractérisé d'une maniere si particuliere la fin du siecle qui vient de s'écouler, et l'on sera obligé

de convenir que la génération actuelle avoit besoin d'une grande leçon.

L'aveu si général et si involontaire qui échappe à ceux mêmes qui ont le plus souffert : « Qu'on a mérité ses malheurs ; qu'on a été » injuste par l'excès même du bonheur ; qu'on » a été entraîné au murmure et à la révolte » par caprice, par amour-propre, par légé- » reté, par esprit de mode. » Cet aveu seul dénote la justice de la Providence qui a voulu étendre sa vengeance sur tous, parce que tous ont été plus ou moins coupables.

Mais s'il étoit permis d'interroger les secrets de la Providence, on seroit peut-être fondé à penser que la leçon qu'elle a voulu donner parmi nous aux classes les plus élevées, en faisant disparoître en un moment tout cet amas d'honneurs, de richesses, de puissance et de dignités, ouvrage de plusieurs siecles, est aussi un avertissement à toutes les générations, à tous les pays, à tous les gouvernemens, que Dieu a voulu montrer par un exemple terrible, qui pût laisser une longue et profonde impression, l'instabilité de toutes ces grandeurs humaines sur lesquelles on s'appuyoit avec tant de confiance et d'orgueil; que cette épreuve sévere doit même être considérée dans l'ordre de la religion, comme un

acte de sa justice et de sa miséricorde ; qu'il a voulu purifier les uns au feu de l'adversité, pour faire ressortir avec plus d'éclat leurs vertus, leur courage, leur fermeté, cette dignité de sentimens, cette noblesse de l'ame qui reste toujours supérieure au pouvoir des hommes, et aux vicissitudes de la fortune ;

Qu'il a voulu avertir les autres, que les seuls biens qui nous appartiennent en propre, et qui nous rendent indépendans des événemens, sont nos vertus, nos qualités et nos talens.

Mais un dessein encore plus profond, paroît avoir présidé à tous ces grands changemens.

Dieu a voulu non seulement nous instruire pour notre propre avantage, mais il étoit juste et convenable qu'il vengeât avec sévérité les outrages faits à sa Providence et a sa bonté ; il étoit temps d'arrêter le torrent de tous ces principes destructeurs, dont l'objet connu et avoué étoit d'effacer de tous les esprits l'idée de la Divinité et du culte que nous lui devons, et de tous les cœurs, les sentimens les plus purs de la nature, ainsi que tous les principes de la morale.

Il étoit temps que Dieu se montrât, qu'il parlât, qu'il agît, et il l'a fait d'une maniere plus sensible et plus puissante encore que s'il se fût

montré parmi nous avec la même splendeur et le même appareil qu'il se montra autrefois aux Hébreux pour leur donner des lois.

Il a établi pour ministres de sa vengeance, ceux mêmes qui lui contestoient sa justice, sa sagesse, et jusqu'à son existence.

La toute-puissance leur a été donnée pour exécuter tous les systêmes de destruction et de création ; il leur a permis de réaliser tous les rêves de l'impiété, et toutes les chimeres de la folie humaine ; il a voulu qu'aucun obstacle ne s'opposât à tous leurs essais, quelque monstrueux qu'ils pussent être ; et pour qu'ils ne pussent pas même accuser du défaut de succès la présence des premieres impressions et l'influence des anciennes habitudes, il a voulu, par un événement inoui, et sans exemple dans les annales du monde, laisser pendant seize mois entiers, une nation de trente millions d'ames, sans religion, sans culte, sans préceptes.

L'expérience a été complette, et on a vu ce qu'elle a produit :

Dieu n'a jamais parlé avec plus de force que lorsqu'il a été défendu de prononcer son nom ;

Dans l'impuissance de détruire toute religion parmi les hommes, l'impiété a voulu au moins

faire disparoître en France la religion qui y étoit établie ;

Et c'est ici où Dieu attendoit encore ces insensés. Il les a soumis à la même épreuve ; il leur a donné le pouvoir de tout détruire, de tout changer, de tout dénaturer ; il leur a inspiré la pensée de diviser les ministres catholiques pour mieux les anéantir ; il a permis qu'ils massacrassent les uns, et *qu'ils fissent mourir les autres ;* il a mis en leur pouvoir la chaire de saint-Pierre, les tombeaux des apôtres, tous les temples, tous les monumens sacrés de Rome chrétienne ; le chef même de l'église catholique, le vénérable successeur de plus de trois cent soixante papes, un pontife chargé d'années, de vertus et d'infirmités, est devenu leur captif ; il a traversé, mourant au milieu de leurs gardes, les provinces de leur domination ; ils se flattoient que cet appareil humiliant aviliroit son sacré caractere ; ils se sont trompés ; une impression involontaire a fait tomber à ses pieds les habitans des villes et des campagnes ; en vain on leur commandoit le silence et l'indifférence ; le respect, la pitié, la voix toute-puissante de la religion et de l'humanité leur inspiroit les vœux les plus sinceres et les acclamations les plus touchantes.

Déconcertés, mais non découragés, ils s'applaudissoient de toucher enfin au succès de leurs coupables projets ; ils avoient en leur puissance un vieillard à qui il ne restoit plus qu'un souffle de vie prêt à s'éteindre, ils avoient dispersé dans toutes les parties de l'Europe ses conseillers, ses ministres, ses serviteurs et les membres du sacré collége, à qui il appartenoit de lui donner un successeur légitime ; toute l'Italie opprimée gémissoit dans la crainte et la servitude ; ils étoient les maîtres des murs du Vatican ; et déja ils sourioient sur les nouvelles plaies qui alloient déchirer l'église catholique, par le simulacre d'une élection schismatique, dont tout les plans étoient préparés et tous les instrumens disposés ; déja ils se nourrissoient de l'espérance d'étendre à toutes les parties de l'Europe chrétienne les divisions religieuses qui désoloient la France.

Mais que Dieu est grand ! et que les hommes sont petits !

Dieu prolonge, par une espece de miracle, les jours de PIE VI ; son corps, frappé de paralysie, ne semble conserver un reste d'existence que pour attester la barbarie de ses persécuteurs ; mais son ame toute entiere respire dans ses discours, dans sa patience, dans son inalté-

rable fermeté ; et tandis que Dieu differe encore de lui accorder la récompense de tant de vertus, il appelle du fond du Nord les libérateurs du Midi ; il choisit le protecteur héréditaire de l'église grecque pour devenir le défenseur de l'église romaine ; il lui ordonne de changer la face de l'Italie, d'écarter tous les obstacles, et de préparer toutes les voies, pour qu'un nouveau conclave puisse s'assembler paisiblement, réguliérement, et sans offrir l'apparence, ni même le prétexte de la plus légere division. Les armées de tant de puissances ennemies ou alliées, répandues comme des torrens sur toute l'étendue de l'Italie, s'arrêtent tout-à-coup pour laisser passer les chefs des tribus chrétiennes, comme autrefois les flots de la mer Rouge s'arrêterent en présence de Moyse, pour laisser passer le peuple que Dieu avoit adopté.

Enfin, lorsque tout est prévu, lorsque tout est disposé pour donner un chef légitime à l'église, Dieu rappelle à lui cet auguste vieillard, dont la mémoire durera autant que la religion, dont il fut le héros, le martyr et le premier pontife. Ses premiers regards avoient déja vu disparoître ses ennemis les plus implacables, et ses dernières pensées furent adoucies par l'espérance

des jours plus heureux que le ciel sembloit déja réserver à son église.

Venise a le bonheur et la gloire de devenir l'asyle du sacré collège ; tous ses membres s'y réunissent à l'ombre de la protection du premier des princes chrétiens ; tous les intérêts politiques, qui divisoient encore les puissances catholiques, disparoissent à la voix auguste de la religion ; un seul sentiment ; une seule pensée les inspire dans ce moment si décisif, celle de donner à l'église un chef digne de réparer ses malheurs et de fermer ses plaies.

Tous les vœux sont remplis, et PIE VII est proclamé.

Mais il falloit que ce grand événement portât le caractère d'une puissance surnaturelle, et qu'aucune combinaison, profane ou politique, ne vînt dégrader une aussi auguste intervention.

Toutes les conjectures, toutes les craintes, toutes les espérances que l'imagination avoit fondées sur les succès aussi rapides qu'extraordinaires des armées russes en Italie, s'évanouissent. La politique les destinoit à de grands événemens politiques, mais la Providence leur avoit confié une mission toute différente ; et pour mieux déconcerter les pensées humaines,

et cette vaine sagesse qui agite avec tant de fracas les gouvernemens et les nations, elle a voulu que tout ce qui étoit vraisemblable n'arrivât pas, et que tout ce qui sortoit du cercle des événemens ordinaires, fût exécuté; des puissances hérétiques et schismatiques relevent la chaire pontificale, et PIE VII rentre paisiblement dans les murs sacrés *de la ville éternelle*,

Et cependant, qu'étoient devenus ces hommes qui avoient triomphé avec tant de cruauté d'un vieillard paisible et désarmé ? ils n'étoient déja plus. Pour que rien ne manquât à ce caractère miraculeux que Dieu a voulu imprimer à tous ses desseins en faveur de la religion, il a permis que ces colosses de puissance, qui jetoient l'effroi et la haine du nom françois dans toutes les parties du globe, fussent renversés en un moment; leur chute n'avoit pas excité la plus foible commotion; ils avoient disparu; ils étoient oubliés.

Mais il ne suffisoit pas aux desseins de la divine Providence d'avoir raffermi à jamais les fondemens de la religion catholique, en ne souffrant pas que la succession des pontifes de l'église romaine fût interrompue, ou qu'une élection schismatique déchirât la catholicité, au moment où il importoit plus que jamais, que toutes les églises particulières eussent un centre d'u-

nité, et s'y tinssent fortement attachées.

Et c'est ici qu'il convient encore de faire remarquer cette intention si visible et si miraculeuse de la Providence, qui arrive toujours à ses fins par les voies les plus opposées à celles de la sagesse humaine.

Combien de fois n'avoit-on pas dit que le sort de la religion catholique en France étoit attaché à de grandes révolutions politiques ; et que la force seule pouvoit rétablir les autels que la violence avoit renversés !

Mais Dieu ne vouloit pas qu'on pût croire qu'il eût besoin de foibles mortels ; il ne falloit pas qu'il restât la plus légère incertitude sur l'action immédiate qu'il exerçoit. En consentant à se servir d'agens humains comme d'instrumens aveugles et involontaires, il vouloit attacher à leurs opérations un caractère si indépendant de tous les accidens de la fortune, et de toutes les combinaisons de la politique, qu'on ne pût se méprendre sur la cause toute-puissante, qui produisoit des effets si extraordinaires.

Dieu avoit commencé par maintenir l'exercice du culte catholique dans la capitale même, pendant les temps les plus difficiles, sous les yeux et en présence d'un gouvernement qui ne respiroit que la ruine de ce culte, de ses ministres et de ses disciples.

Il avoit choisi, pour veiller à la conservation du sanctuaire et des choses sacrées, des hommes simples, paisibles, étrangers à toutes les passions et à tous les intérêts de la politique, qui n'avoient que de grandes vertus, et la science de la religion au plus éminent degré; il les avoit, par une protection spéciale, dérobés à la mort à laquelle ils étoient destinés, pour les consacrer à ce nouvel apostolat; il ne leur avoit donné d'autre titre, d'autre caractère, d'autres pouvoirs, que ceux qu'ils tenoient du pasteur légitime de ce vaste diocèse; mais il les avoit doués d'une grande sagesse, et il leur avoit communiqué ce même esprit de douceur et de conciliation qui caractérise le vertueux prélat, dont ils sont les représentans.

Ces hommes, pleins de candeur et de simplicité, n'avoient point cru devoir s'envelopper dans les ombres du mystère, ni braver, par une coupable imprudence, les lois et le gouvernement auxquels ils étoient obligés d'obéir, *même par principe de conscience.*

Ils savoient que la religion, qu'ils étoient chargés d'enseigner, est indépendante de toutes les révolutions politiques, et ils auroient cru la dégrader, en l'associant à des intérêts humains.

En un mot, pour emprunter l'expression si

profonde d'un écrivain éloquent, ils avoient le juste et noble sentiment de leur propre dignité, en se regardant comme les *ministres d'un Dieu qui est le distributeur des empires, et non pas le serviteur des puissances.*

C'est en s'attachant à ce principe, aussi conforme à l'esprit de la religion, qu'aux intérêts de l'humanité, qu'ils étoient parvenus à maintenir dans l'administration qui leur étoit confiée, la véritable tradition des règles écclésiastiques, sans permettre qu'on y dérogeât, en les faisant céder à des intérêts politiques.

Leur vertu, bien connue, ne permettoit seulement pas qu'on pût leur supposer des vues profanes, et leurs vastes connoissances imprimoient à leur opinion l'autorité la plus imposante. Toujours attentifs à distinguer et à renfermer dans leurs justes bornes le vrai, le faux et le douteux, ils s'opposoient avec la plus inébranlable fermeté à toutes ces décisions irrégulières, qu'on entreprenoit de traduire en jugemens canoniques, et ils surent réprimer avec une vigueur apostolique, les novateurs inconsidérés qui prétendoient donner à des opinions particulieres et isolées, le caractere et les effets des censures ecclésiastiques.

Invariablement attachés à la chaire apostolique

lique et aux ordres de leur supérieur immédiat ; c'étoit cette double autorité qui étoit la règle de leur conduite, et qui leur donnoit la confiance et la force dont ils eurent besoin au milieu des plus violens orages.

Mais le moment étoit venu où Dieu alloit rendre à tous les Français la religion et le culte qu'on avoit eu tant de peine à conserver dans la capitale, et dans quelques autres parties de la France.

Toujours fidèle à sa grande intention de se manifester lui-même de la manière la plus sensible à tous les yeux et à tous les esprits, Dieu semble multiplier les prodiges et les miracles ; c'est des rivages de l'Afrique qu'il envoie celui qui doit sauver la France des fureurs de l'anarchie prête à l'engloutir une seconde fois. Il lui fait traverser sans accident les mers couvertes de vaisseaux ennemis ; il lui donne la confiance qui inspire les grands desseins, et l'audace qui commande les grands succès. Il l'investit d'un pouvoir immense : une inspiration soudaine et irrésistible porte ses premières pensées vers la religion, comme pour l'avertir qu'il n'est que l'instrument d'une volonté supérieure.

Mais les hommes, toujours bornés dans leurs vues, auroient pu croire que l'intérêt, la crainte,

l'amour propre, dictoient à un nouveau gouvernement, plus habile que ceux qui l'avoient précédé, une simple bienveillance politique pour une religion amie de l'ordre, de la tranquillité, et toujours attentive à recommander la soumission aux lois, ainsi que le respect pour l'autorité.

Il importoit donc aux vues de la Providence, qu'il fût bien démontré que le glorieux projet de rétablir la religion n'étoit inspiré, ni par la crainte, ni par la simple politique.

Et de même que Dieu n'avoit point voulu que la religion chrétienne fût établie sur la terre par la force et par les armes, il n'a pas cru devoir permettre que la religion catholique fût rétablie en France par une force étrangère.

Il choisit le moment où une victoire qui semble tenir du prodige, comme tout ce qui l'avoit précédé, jette l'Europe étonnée dans une espèce de stupeur; c'est au moment où toutes les puissances ennemies se disposent à céder à un ascendant invincible; c'est lorsque l'Italie entière est retombée sous le joug des Français, et que leurs armées triomphantes peuvent se montrer une seconde fois au Capitole; c'est-là le moment que Dieu a saisi pour inspirer au vainqueur la volonté ferme, sincère et invariable de ren-

dre à la France sa reliuion, son culte et ses ministres ; car c'est le vainqueur lui-même qui demande, qui presse, qui conjure le chef de cette sainte religion de concourir, par tous les moyens qui sont en son pouvoir, au succès de cette grande opération.

Le même Dieu qui s'étoit refusé à ce qu'un temple lui fût élevé, tant que la Judée fut en proie aux guerres civiles et étrangères, et qui avoit reservé ce magnifique monument à des jours de paix et de calme, a voulu attendre que la tranquillité fût rétablie sur toutes les terres et sur toutes les mers, pour que le triomphe de la religion devînt le gage et le garant le plus certain de la durée de la paix entre tous les gouvernemens et toutes les nations.

Enfin, pour que la réparation des outrages que la religion avoit reçus, eût un caractère plus éclatant, Dieu a voulu que les mêmes provinces qui avoient vu PIE VI captif et enchaîné, vissent le ministre et le représentant de son successeur, accueilli et honoré comme il convenoit à sa dignité personnelle, et au caractère auguste dont il est revêtu.

Je crois qu'il est bien difficile, pour peu qu'on réfléchisse avec la sincérité d'un esprit qui cherche la vérité, et avec le sentiment d'un cœur

disposé à recevoir les impressions douces et consolantes de la religion, de ne pas appercevoir dans le concours de tant d'événemens extraordinaires l'action sensible d'une Providence supérieure à toutes les volontés humaines.

Je n'ai considéré les événemens dont nous avons été témoins que dans les rapports qu'ils ont avec la religion, et c'est sous ce point de vue qu'il convient à des ministres de la religion, d'étudier les desseins de Dieu, pour se conformer à sa volonté.

La politique, ses variations, ses incertitudes, ses contradictions, ses intérêts, ses combinaisons, tout cela est étranger à leur ministère. Tout ce qui existe autour d'eux n'existe que par la permission de Dieu, et ils doivent considérer cette disposition comme la règle de leurs devoirs.

C'est en s'élevant au-dessus de toutes les révolutions qui changent la face de la terre, qu'ils sauront se placer à la véritable hauteur qui convient à la dignité de leur caractère.

Vous pouvez vous rappeler, messieurs, que telle a été la règle de conduite que je n'ai cessé de vous recommander et de vous prescrire, au milieu de tous les orages que nous avons eus à traverser. Je me suis fait un devoir de suivre invariablement la même marche que les supérieurs ecclésiastiques du diocèse de Paris, et j'ai tou-

jours pensé que si l'on se fût généralement conformé à une disposition aussi réguliere, on eût peut-être prévenu de grands malheurs, et accéléré le retour de la religion. La Providence ne l'a pas permis, et on regrettera peut-être long-temps de s'être abandonné trop facilement à des illusions peu dignes de la gravité de notre ministère, et dont l'effet prévu et annoncé, n'a été, et n'a pu être que d'amener les plus déplorables résultats.

Mais il est encore temps de se réunir tous dans un même esprit et dans un même sentiment, et de concourir au succès des vues du souverain pontife, pour la conservtion de l'unité ecclésiastique, et le rétablissement de la religion catholique en France. Les intentions du chef de l'église ne peuvent plus être méconnues, et le moment est venu où il sera facile de juger si des scrupules plus ou moins raisonnables, ont influé sur les opinions et sur la conduite, ou si elles ont été dirigées par des motifs moins estimables.

Il ne s'agit point dans un temps de trouble, et au milieu d'un bouleversement peut-être sans exemple, d'aller froidement réclamer des formes et des loix faites pour un temps de paix et de calme, et de prétendre appliquer des remedes ordinaires à des maux extraordinaires. Il ne s'agit point

de rechercher ſi l'on auroit pu obtenir en faveur de la religion, des conditions plus avantageuſes.

Peut-on douter, ſi l'on veut être de bonne foi avec ſoi-même et avec les autres, que la religion ne fût expoſée au danger le plus imminent.

La confiance due aux promeſſes de Jeſus-Chriſt doit-elle diſpenſer d'écouter les conſeils de cette prudence chrétienne qu'il nous a lui-même recommandée.

Oui ſans doute, l'égliſe de Jeſus-Chriſt ſubſiſtera *juſqu'à la conſommation des ſiècles;* mais il n'a pas attaché cette perpétuité à tel ou tel empire, à telle ou telle nation.

Compteroit-on pour rien de voir la religion catholique effacée d'un pays tel que la France, et perdue pour une nation de trente millions d'ames; et ſeroit-ce des Français qui pourroient montrer une pareille indifférence! Non, cela n'eſt pas poſſible.

Pourroit-il en être un ſeul aſſez inſenſé, pour croire qu'il eût été aſſez puiſſant pour arracher par ſon génie, par ſes talens, ou par des moyens inconnus et inviſibles, ce que le pape n'a pas pu obtenir par l'autorité de son caractère, et par la déférence ſi juſte et ſi vraie que lui méritent ſes vertus perſonnelles.

Dira-t-on que le concordat adopté par le pape

et le ſacré collége, et dont les diſpoſitions ſont encore un myſtère, laiſſera peut-être subſiſter bien des ſujets de douleur et de regrets, et que l'égliſe aura long-temps à gémir sur toutes les pertes irréparables qu'elle a faites ?

Oui, ſans doute, elle aura long-temps à gémir, et il eſt des regrets légitimes qui ne ſont point interdits aux miniſtres mêmes de la religion.

Ce n'eſt point l'opulence, ce ne ſont point les titres, les honneurs, les prérogatives, qui environnerent ſi long-temps l'épiſcopat en France, qui doivent être l'objet de leurs regrets.

Il eſt indifférent de penſer, ou de ne pas penſer, que tout cet éclat extérieur pouvoit contribuer à attacher à la dignité et au caractère épiſcopal un reſpect et une conſidération utile à la religion elle-même.

Heureuſement pour la religion et ſes miniſtres, ils peuvent prétendre à une conſidération bien plus glorieuſe encore, celle qu'on ne peut refuſer à de grandes vertus, à des talens eſtimables, à des ſervices réels, à l'exercice pénible d'un miniſtere qui ſera ce qu'il étoit dans ſa ſainte origine, un véritable apoſtolat, ſur-tout à cette conſidération perſonnelle qui durera autant que le ſouvenir de leurs malheurs, et de l'inaltérable patience avec laquelle ils ont ſu les ſupporter.

Tous les avantages extérieurs qui appartenoient au clergé, n'étoient point des attributs eſſentiels à ſon miniſtère; la piété les lui avoit déférés; l'envie l'en a dépouillé, et la religion chrétienne a pu s'établir et ſaura ſe maintenir ſans eux.

Mais un juſte ſujet de regret, qu'on ne prétendra pas ſans doute interdire aux miniſtres de l'égliſe, ce ſera de ſe voir privés de la faculté de contribuer au ſoulagement des malheureux, de répandre des conſolations douces et efficaces parmi les affligés, et de prévenir ſouvent de grandes infortunes, quelquefois de grands crimes, par un uſage charitable et ſecret de tous les moyens qui étoient en leur diſpoſition.

Un ſujet de regret qui leur eſt encore permis, ſera de ne pouvoir plus concourir à la fondation de tant d'établiſſemens utiles à la ſociété, et néceſſaires à l'humanité; car, que de siècles avoit-il fallu; que de legs teſtamentaires, que de ſucceſſions d'évêques et des autres membres du clergé avoit-il été néceſſaire d'accumuler pour compléter la dotation d'un hôpital ou d'un collége!

Enfin, pourroit-on leur faire un crime d'être affligés de voir s'éteindre les titres de tant d'égliſes vénérables, dont l'antiquité remontoit juſ-

qu'aux premiers jours du christianisme, et où reposent les cendres de tant de saints pontifes, dont les vertus et les bienfaits rendent la mémoire encore chere à leurs diocèses.

Hélas! lorsque la tempête qui devoit ébranler l'église gallicane, s'est élevée, combien d'évêques demandoient, à l'exemple de Bossuet, pour toute grace, au Dieu qu'ils invoquoient comme leur appui et leur consolateur, *d'être enterrés aux pieds de leurs saints prédécesseurs.* Dieu ne l'a pas voulu, et nous devons adorer sa justice, lors même qu'elle nous frappe avec le plus de rigueur : les uns languissent encore loin du pays qui les a vu naître, et séparés, peut-être pour toujours, de ces églises qu'ils avoient geuvernées avec tant de sagesse et d'édification; les autres, poursuivis par le malheur et les vicissitudes de la guerre, de contrées en contrées, ont rendu leur dernier soupir sous un ciel étranger, en bénissant leur patrie, qui s'étoit montrée si implacable pour eux.

Mais, que dis-je! bien loin que de pareils regrets puissent être défendus ou reprochés aux ministres de l'église, peut-être ceux mêmes qui n'ont pas été inspirés par une haine furieuse contre la religion, dans leur systême de spoliation, et qui se sont laissés seulement entraî-

ner par des vues politiques bien peu réfléchies, regrettent ſincérement aujourd'hui d'avoir vu diſparoître tout-à-coup cette maſſe de richeſſes, qui formoient une eſpece de ſubſtitution éternelle, ſucceſſivement ouverte à toutes les familles et à toutes les conditions, et qui y apportoient, dans une meſure plus ou moins abondante, un accroiſſement d'aiſance et de proſpérité.

Et quand on penſe qu'il ne reſte pas même à l'état le plus foible débris de toutes ces vaſtes acquiſitions, qui devoient l'enrichir à jamais; quand on ſe rappelle que ce qui devoit ſervir de garantie à la dette publique et à toutes les propriétés patrimoniales, a ſervi au contraire d'exemple et de moyen pour toutes les invaſions du même genre, on ne peut gueres ſe refuſer à convenir que la Providence a toujours ſu écrire en grands caractères l'application à côté de la leçon, et la punitton à côté de la faute.

Quant à ceux qui ſont toujours importunés de cette ſurveillance de la Providence, ou que leur haine pour la religion catholique rend aſſez indifférens au malheur général et aux déſaſtres particuliers, il ſuffira de leur faire obſerver qu'au moins il y auroit eu plus d'habileté et de prévoyance à ſe conformer à ce qui avoit été pratiqué dans les pays mêmes où le changement de

religion avoit provoqué la ſpoliation des biens eccléſiaſtiques ; on y a eu le bon ſens de ne pas diſſiper, à pure perte pour l'état, un ſi riche patrimoine, et de le réſerver aux trois objets les plus ſacrés et les plus indiſpenſables dans tout gouvernement policé, le culte public, l'inſtruction publique et les hoſpices de charité ; on n'en ſeroit pas aujourd'hui réduit à la triſte néceſſité de faire retomber cette charge ſur le corps politique ou ſur ſes membres.

Et à moins qu'on ne veuille prétendre qu'une nation peut exiſter ſans religion et ſans culte ( ce qui ne mérite pas même la peine d'être réfuté ), on ſera forcé de convenir que la piété de nos ancêtres avoit été auſſi généreuſe envers l'état qu'envers l'égliſe, puiſqu'en aſſurant aux miniſtres de la religion les moyens d'exercer leur miniſtère avec la dignité et l'indépendance qui convient à leur caractère, elle avoit ſu épargner aux peuples des contributions toujours onéreuſes, lors même qu'elles ſont néceſſaires.

Mais les injuſtices que l'on a pu commettre envers les miniſtres de l'égliſe ne les diſpenſent pas des devoirs que leur impoſe la religion, et des obligations qu'ils ont contractées envers les peuples. Ce n'eſt pas au moment où le gouvernement a eu le mérite et la gloire de vaincre tous

les obstacles qui s'opposoient au rétablissement de la religion, et où un heureux concert entre le chef de l'église et la puissance temporelle semble au moins annoncer des jours plus calmes, et promettre à leur ministère une autorité tutélaire ; ce n'est pas dans un pareil moment qu'il seroit excusable de multiplier les difficultés et les oppositions.

Une seule pensée, un seul intérêt, un seul sentiment, celui de sauver la religion et de lui conquérir tous les cœurs et tous les esprits, doit animer tous les ministres de l'église, quelque place qu'ils occupent dans le sanctuaire, de quelque dignité qu'ils y soient revêtus, depuis le prince des prêtres, jusqu'au plus humble des lévites.

C'est la religion seule qui peut graver dans le cœur de tous les citoyens les principes de la morale, et donner aux loix humaines cette garantie nécessaire pour assurer l'ordre dans la société.

La plus terrible de toutes les expériences a démontré la vanité de ces extravagans systêmes, qui ont été constamment repoussés par les Sages de tous les siècles et de tous les pays, et qui n'ont jamais séduit que les esprits superficiels.

Il n'est personne aujourd'hui en France qui ne regrette qu'on ait tenté d'affranchir le peuple

du joug salutaire de la religion ; il n'est personne qui ne soit convaincu que la dépravation qui a corrompu toutes les classes, doit être principalement attribuée à l'indifférence et au mépris de ses devoirs et de ses pratiques ; on est enfin obligé de convenir qu'elle seule peut soumettre les hommes à ces principes habituels de justice et de probité, qu'il est si facile de violer sans se compromettre avec les loix.

C'est la religion seule qui peut désormais offrir aux hommes, dans quelque situation qu'ils se trouvent, des motifs d'espérance, de confiance et de courage, pour marcher invariablement dans la ligne de la vertu, sans se laisser abattre par le malheur, ou éblouir par une fausse prospérité.

Nous devons être désabusés, ou nous ne le serons jamais, de toutes les illussions de la fortune, de l'amour-propre et de l'ambition.

Nous sommes les uns et les autres, plus ou moins avancés, par l'âge et les infirmités, dans la carrière de cette vie passagère ; ce sont les *années éternelles* qui doivent désormais occuper toutes nos pensées.

Il ne me reste plus, messieurs, qu'à vous demander de vouloir bien être les interprêtes des vœux que je ne cesserai de former pour le bonheur des habitans d'un diocèse qui m'a montré,

dans tous les temps, un attachement dont mon cœur conservera éternellement le ſouvenir.

Ces vœux, inspirés par la ſentiment le plus vrai et le plus profond, ne peuvent pas même préſenter l'apparence d'aucun intérêt perſonnel. De longues et douloureuſes infirmités ont condamné le reſte de ma vie aux ſouffrances et à la retraite; mais, dans tous les momens, le diocèse d'Alais ſera toujours préſent à ma pensée et à mes regrets; j'oſerai peut-être réclamer avec confiance le témoignage de ſes habitans, en faveur des bonnes intentions que j'avois apportées dans mon adminiſtration, tant que la Providence m'a permis d'exercer mes fonctions.

C'eſt dans cette confiance que je répéterai les expreſſions ſi touchantes que le pape a adreſſées aux évêques de France dans ſon Bref du 15 août 1801.

» Il vous ſera facile de comprendre combien
» il doit nous en coûter de nous ſéparer d'un
» troupeau que nous n'avons pas ceſſé de chérir
» avec une tendreſſe paternelle, et dont le ſalut
» a été l'objet conſtant de nos ſoins et de notre
» ſollicitude, depuis même que nous en ſommes
» éloignés. *Intelligatis sanè quanti stare debeat*
» *amori nostro eas oves relinquere, quas semper*
» *carissimas habuimus, in quarum salute procu-*

» *randâ tantas curas impendimus, quibus vel ab-*
» *sentibus tantâ sollicitudine prospeximus.*

Recevez en particulier, messieurs, ainsi que tous et chacun de vos dignes coopérateurs, les assurances de l'inaltérable estime que m'ont inspirée les principes de sagesse qui ont constamment dirigé votre conduite dans les temps les plus difficiles. Une correspondance habituelle m'a mis à portée d'admirer avec une espèce de vénération, ce zèle si pur et si désintéressé qui vous avoit entièrement dévoués aux pénibles fonctions du saint ministère, malgré la caducité et les infirmités de la vieillesse.

Je vous supplie d'être persuadés qu'en perdant les rapports que ma qualité d'évêque d'Alais me donnoit avec vous, je conserverai religieusement tous ceux que l'attachement, la confiance et le respect ont formés pour jamais.

LOUIS-FRANÇOIS DE BAUSSET, év. d'Alais.

Ce vingt-quatre décembre dix-huit cent un.

---

A ALAIS chez F. AGER, Imprimeur-Libraire.

17